

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail- Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE  
L'AGRICULTURE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE  
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURE  
DEVELOPMENT

15 FEB 2023

00001

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001  
/ASMI/MINADER/SG/DDA/2023 DU 15 FEB 2023 POUR LA  
PRESELECTION DE FOURNISSEURS D'INTRANTS AGRICOLES EN VUE DE LA  
SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE A  
DISPOSITION DE 14760,3 TONNES D'ENGRAIS NPK, UREE ET ENGRAIS  
ORGANIQUES AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT  
RURAL POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE  
LA PRODUCTION AGRICOLE DU CAMEROUN (PARPAC).**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 (Appui à la production) du PARPAC, dont l'objectif principal est d'augmenter la production des principales spéculations agricoles du Cameroun (Riz; Maïs, Sorgho/Mil, Soja, Pomme de Terre, Palmier à Huile, et cultures maraîchères/tomate), à travers une subvention à l'achat à hauteur de 30% pour les engrais (NPK, UREE, Engrais organiques), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Maitre d'ouvrage, a décidé de lancer un appel à manifestation en vue de présélectionner des fournisseurs avec lesquels des conventions de partenariat seront établies pour la mise à disposition des engrais dans les Chefs-lieux des Régions et /ou Départements, au bénéfice des producteurs des filières concernées.

## **1. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification de fournisseurs d'intrants (engrais) en vue de la signature de conventions de partenariat relative à la mise à disposition de 14760,3 Tonnes d'engrais NPK, Urée et Engrais organiques au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), pour le compte du Projet d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (PARPAC), au titre du Financement d'Appui Budgétaire Sectoriel de la Banque Africaine de Développement et réparties dans les dix régions, selon les spécificités techniques définies en annexe 1

## **2. PARTICIPATION ET ORIGINE**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux entreprises de droit camerounais dont les compétences sont les suivantes :

- Disposer d'un agrément pour l'importation et la commercialisation des engrais au Cameroun ;

- Disposer d'une attestation d'analyse de conformité des types d'engrais proposés, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Disposer d'une copie de l'attestation de registre de commerce ;
- Disposer d'au moins un magasin dans la région concernée par l'offre avec un réseau de distribution dans tous les chefs-lieux de département de la région, concernés par l'offre ;
- Disposer d'un compte bancaire dans un établissement bancaire ou de microfinance représenté dans le chef-lieu de département concerné par l'offre, et garantissant au fournisseur le paiement de la contrepartie de la subvention d'engrais, soit 30% du coût de l'engrais ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises ;
- Disposer de ressources humaines qualifiées et des ressources matérielles suffisantes pour garantir l'exécution de la fourniture ;
- Présenter la stratégie d'approvisionnement (réseau d'approvisionnement, quantité, types d'engrais, délais), de transport et de distribution dans le département concerné ;
- Présenter des garanties de stock et de réseau de distribution garantissant la capacité d'approvisionnement pour le ou les départements concernés ;

### **3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les établissements individuels intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

#### **3.1 Volume 1 (pièces administratives)**

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conformes selon les cas) datées de moins de trois (03) mois.

- i. Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom (s) et prénom (s), adresse) ;
- ii. Une copie de l'Agrement, pour l'importation et la commercialisation des engrais au Cameroun ;
- iii. Une copie d'inscription de la structure comme opérateur du sous-secteur engrais ;
- iv. Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- v. Une Attestation de Non-Redevance en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- vi. Un Certificat de non exclusion aux marchés publics ;
- vii. Une Attestation de non faillite ;
- viii. Un relevé d'identité bancaire dans un établissement de finance garantissant le paiement de la contrepartie de la subvention (30% du coût de l'engrais).

#### **3.2. Volume 2 : Composition du Dossier Technique**

Le dossier technique devra comprendre :



- Un état des stocks garantissant la capacité du fournisseur à satisfaire les quantités correspondantes à la demande de la région concernée par l'offre ;
- un plan d'approvisionnement de la région concernée par l'offre (réseau de distribution par département, magasins, transport, délais)
- La liste du personnel clé : Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement et de maîtrise, accompagnée d'un CV actualisé et signé pour chaque expert, daté de moins de trois (03) mois ;
- Une copie de l'autorisation de mise sur le marché de (ou des) spécialité(s) d'engrais concernés ;
- Une attestation d'analyse de conformité des types d'engrais proposés, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Une offre des coûts à l'unité, au niveau du chef-lieu du département, des engrais proposés.

#### **4. CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE**

##### **4.1 Critères éliminatoires :**

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Note technique inférieure à **70/100** points.

##### **4.2. Critères essentiels :**

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

<b>N°</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points</b>
01	Présentation du dossier	<b>05</b>
02	Références de la structure pour les fournitures d'engrais (au moins 03 PV et 03 copies de contrats enregistrés) avec attestation des services faits	<b>25</b>
03	Réseau de distribution dans la Région concernée et capacités de stockage	<b>70</b>
<b>Note totale du dossier technique</b>		<b>100</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **soixante-dix (70) points**.

#### **5. DEPOT DES DOSSIERS ET OUVERTURE DES OFFRES**

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en **FRANÇAIS OU ANGLAIS** en quatre (**04**) exemplaires dont un (**01**) original et trois (**03**) copies marquées comme tels et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : Direction du Développement de l'Agriculture /Sous-Direction des Engrais et des Sols du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au plus tard le ~~02-MAR-2023~~ 2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :



00001

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°  
/ASMI/MINADER/SG/DDA/2023 DU -----15 FEB 2023----- POUR LA  
PRESELECTION DE FOURNISSEURS D'INTRANTS AGRICOLES EN VUE DE LA  
SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE A  
DISPOSITION DE 14760,3 TONNES D'ENGRAIS NPK, UREE ET ENGRAIS  
ORGANIQUES AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT  
RURAL POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE  
LA PRODUCTION AGRICOLE DU CAMEROUN (PARPAC).

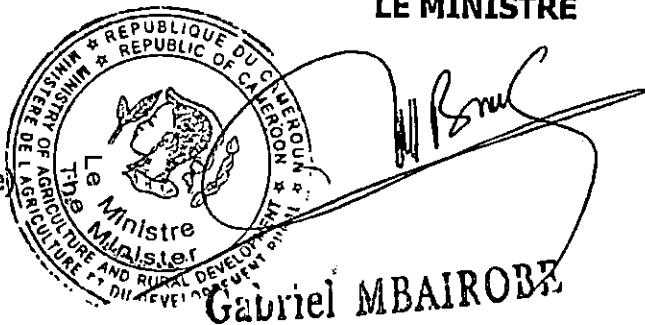
*'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement'*

Fait à Yaoundé, le 15 FEB 2023

**AMPLIATIONS :**

- ARMP (pour publication et Archivage)  
- Président CPM (pour information)  
- Affichage (pour Information)  
- Service des Marchés (pour archivage)

LE MINISTRE



Cultures	Engrais	Répartition des engrais par région (Sac de 50Kg)										Quantité totale de sac de 50 Kg	Quantité totale d'engrais en tonne
		AD	CE	ES	EN	LIT	NO	NW	OU	SU	SW		
Riz	14.24.14	0	2030	69	17681	3440	4988	5057	516	378	241	34 400	1720
	Urée	0	1015	34	8841	1720	2494	2528	258	189	121	17 200	860
Maïs	14.24.14	11360	15848	6800	16064	9656	18428	11972	18044	5036	5792	119000	5950
	Urée	5732	7976	3451	8084	4879	9267	6037	9074	2569	2947	60 016	3000,8
Sorgho	20.10.10	335	0	0	4719	0	2746	0	0	0	0	7800	390
	Urée	168	0	0	2359	0	1373	0	0	0	0	3900	195
Blé	20.10.10	400	40	0	0	0	0	120	200	40	0	800	40
	Urée	200	20	0	0	0	0	60	100	20	0	400	20
Pomme de terre	12.11.18	149	0	0	17	7	467	777	1987	0	52	3456	172,8
	Sulfate de potassium	37	0	0	4	2	117	194	497	0	13	864	43,2
	Nitraté de calcium	62	0	0	7	3	194	324	828	0	22	1440	72
Maraîchers	18-46-0 et	0	624	250	0	2416	1872	1248	4168	374	1248	12 466	614

	13-0-44												
	Urée	0	182	73	0	728	546	364	1274	109	364	3640	182
	20 10 10	0	182	73	0	728	546	364	1274	109	364	3640	182
	10 10 20	0	182	73	0	728	546	364	1274	109	364	3640	182
	12 11 18	0	524	250	0	2296	1772	1148	3988	354	1148	11480	574
	Engrais organique	12	18	14	12	36	30	24	56	16	24	2400	120
Soja	20 10 10	622	1324	0	112	1272	56	231	315	0	18	3950	197,5
	Urée	312	663	0	57	637	28	116	158	0	9	1980	99
Huile de palme	Engrais complet spécial	0	661	71	0	766	0	417	39	578	468	3000	150
<b>Total</b>		<b>19 477</b>	<b>31 477</b>	<b>11246</b>	<b>58 045</b>	<b>29682</b>	<b>45 658</b>	<b>31 533</b>	<b>44 716</b>	<b>9989</b>	<b>13383</b>	<b>295 206</b>	<b>14 760,30</b>